

n° 15 - Mai 2023

LeMag

PONT-SAINTE-MARIE

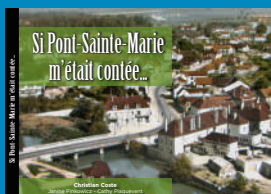
pont-sainte-marie.fr



► CADRE DE VIE :
Requalification du quartier Debussy
PAGE 8



► CULTURE :
Ouverture du cinéma d'art et essai Utopia
PAGE 16



► PATRIMOINE :
Un livre sur la ville pour les curieux des trésors
patrimoniaux et historiques
PAGE 18

PONT-SAINTE-MARIE

TOUJOURS À VÉLO

MERCREDI 31 MAI

DE 10H00 À 17H00

STADE HENRI JACQUOT

JOURNÉE D'ANIMATIONS ET D'INFORMATIONS
POUR SE REMETTRE EN SELLE !

Plus d'informations sur :

WWW.PONT-SAINTE-MARIE.FR



Madame, Monsieur,

L'année 2023 débute sous des hospices, hélas, difficiles et anxiogènes pour les Français : sortie après COVID, guerre en Ukraine, contexte économique mondial incertain, inflation, augmentation des prix de l'énergie, de l'alimentation, manifestations de mécontentement... Nous sommes entrés dans un cycle où les crises non seulement se multiplient, mais s'enchevêtrent et s'alimentent.

Il est plus que jamais nécessaire d'être présents auprès des maripontains et des maripontaines, afin de maintenir du lien social. Car malgré tous les investissements matériels annuels que fait la ville, la vraie force de notre action réside dans les actions menées au quotidien par les élus et le personnel de la ville auprès de chacun d'entre vous.

Aussi, je vous livre quelques chiffres :

En périscolaire : nous accueillons les enfants dès 7 h 45 jusqu'à 9 h. Puis, de 12 h à 14 h durant la restauration scolaire avec 190 enfants. Nous accueillons aussi les enfants de 17 h à 18 h 30. En tout, ce sont près d'une vingtaine d'agents qui accueillent et accompagnent les enfants toute la journée.

Dans le domaine 8-15 ans : nous accueillons près de 70 enfants qui connaissent plus de difficultés que d'autres et qu'il faut accompagner plus que les autres. Notre travail est de faire en sorte que les enfants soient tous sur la même ligne de départ. Notre rôle d'élus est donc de mettre en place des actions et des moyens pour rendre cela possible en accompagnant les parents.

Le service politique de la ville s'est fixé comme axe prioritaire, l'encadrement et le suivi de jeunes de plus de 16 ans. L'objectif est d'apporter un accompagnement social, une aide à l'orientation scolaire et professionnelle mais aussi des activités de loisirs. C'est dans cet esprit qu'a été créée la « brigade solidaire » dont la vocation est d'impliquer ces jeunes dans la vie sociale et les manifestations organisées par la commune. En contrepartie de leur investissement, la ville organise des séjours, finance des diplômes BAFA afin qu'ils puissent intégrer par la suite nos centres de loisirs.

Le Labo emploi : cette démarche originale ne consiste pas à faire le travail à la place des autres mais vient en complément. En 2022, 230 personnes ont été accueillies sur notre dispositif et 60 d'entre elles ont retrouvé un emploi soit ¼ des personnes suivies. Par ce dispositif, on touche des jeunes qui ont des difficultés de formation, de logement...

Le service politique de la ville va conduire la réflexion sur le quartier Debussy dans le cadre de la requalification urbaine. Après la démolition des tours, du centre social et des commerces, il faut réfléchir à l'aménagement des espaces. Cela se fera avec les habitants, d'ailleurs, des enfants ont fait des propositions ainsi que le conseil citoyen. L'année 2023 est l'année de la concertation. Un équipement sportif va, dans un premier temps, être installé au cœur du quartier, équipement demandé par les petits, ado, et conseil citoyen.

Pour ce qui concerne la crèche, qui est passée de 12 à 40 places d'accueil en l'espace de 15 ans, l'investissement est important et coûte en personnel et en dépenses de fonctionnement. Mais c'est



notre rôle d'offrir un accueil pour les tous petits. La ville travaille actuellement avec les services du Département et les assistantes maternelles, sur des dispositifs qui pourraient être mis en place pour les quelques familles que nous ne pouvons pas accueillir.

Nous sommes également sur le terrain pour accompagner les seniors par le biais de toutes les actions menées au fil de l'année par le CCAS.

En ce qui concerne la culture et le patrimoine, nous avons fait un effort particulier depuis l'année dernière avec une programmation culturelle annuelle qui est faite pour répondre à tous les goûts (concert, expo, école de musique).

Quant à l'école de musique qui accueille près de 125 enfants, cela représente un coût pour les familles et toutes ne peuvent pas en bénéficier. Aussi, le CCAS a voté la prise en charge du coût d'inscription de 8 enfants, ce qui leur permet donc de faire de la musique sans que cela soit un frein financier. Nous avons également la médiathèque qui, au-delà de l'accès aux livres, propose régulièrement des actions, ateliers, animations....

Enfin le patrimoine historique avec notre église du XVI^e qui a fait l'objet de travaux durant de nombreuses années. Cette année, nous allons restaurer un vitrail, qui sera ensuite exposé à la cité du Vitrail pour notre plus grande fierté.

Pour ce qui concerne la vie associative, je rappelle que nous avons été labellisés « ville sportive » et nous devons être à la hauteur de ce label, en soutenant nos associations. Nous accompagnons également de nouvelles associations comme l'association de boxe qui accueille près de 90 adhérents. Nous accueillons depuis peu également Vice et Vers'Love tournée vers les enfants en situation de handicap. Nous maintenons notre soutien grâce à nos subventions, ingénieries, prêts de salles gratuites...

En ce qui concerne le développement durable qui est un de nos fils conducteur depuis plusieurs années, nous avons lancé une étude de faisabilité pour un réseau de chaleur qui pourrait alimenter le quartier Debussy, Nazareth, Le Moulinet...

Pour une ville belle et propre, nous investissons dans du mobiliers urbains, des corbeilles, des bacs de fleurissement, des bancs et des appuis vélo qui viendront compléter le travail fait actuellement sur la mobilité avec notre Schéma des Mobilités. Nous allons revoir l'aménagement paysager de la place de Gaulle avec ses nouveaux commerces.

Nous allons poursuivre et finir la rénovation de l'éclairage public afin de permettre des économies sur le fonctionnement. Cela représente un effort important pour la ville.

Nous allons également réfléchir, après l'acquisition de la maison de l'AFPA situé dans le quartier Debussy à côté de la MAC, au devenir de celle-ci. Nous devons monter un véritable projet car nous avons besoin de bureaux supplémentaires pour les services de la politique de la ville et également nous avons besoin d'espaces pour accueillir les associations.

Pascal Landréat
Maire de Pont-Sainte-Marie
Vice-Président de Troyes Champagne Métropole

► Les jeunes maripontains récompensés pour leurs parcours

Après avoir participé à la finale Nationale UFOSTREET 2022 et s'être qualifié à la deuxième place du tournoi, les jeunes Maripontains ont été récompensés pour leurs parcours.

C'est en présence de Pascal Landréat, Maire de Pont-Sainte-Marie, Sébastien Mailly, Délégué du préfet, Mervyn Mayenga de l'UFOLEP Aubeois et Martin Aubriot, Directeur de l'espace jeunes que les enfants ont été félicités.



► Distribution des colis aux aînés

À l'occasion des fêtes de fin d'année, la Ville de Pont-Sainte-Marie et son CCAS ont apporté une attention particulière à leurs concitoyens les plus âgés.

Cette année encore, les Maripontains de 70 ans et plus, ont reçu de nombreuses gourmandises dans leur colis de fin d'année.

Les seniors ayant fait le choix de bénéficier de bons d'achat, ont reçu 3 Tickets Commerçants d'une valeur de 10€ chacun. Ces bons d'achat sont utilisables dans une quarantaine de commerces de proximité.



► Petits-déjeuners mensuels

Organisés une fois par mois par le service Politique de la Ville, ces moments conviviaux permettent de réunir les habitants et de les informer sur des thématiques diverses sur lesquelles la Ville s'investit : santé, emploi, mobilité, parentalité, cadre de vie...



► OPÉRATION « C'EST MON PATRIMOINE »

« C'est mon patrimoine » est une opération d'éducation artistique et culturelle proposée aux enfants et adolescents. Pendant les vacances scolaires, les jeunes participent à des pratiques artistiques dans les lieux de patrimoine.

Une dizaine de jeunes entre 7 et 12 ans se sont initiés à l'art du vitrail avec un atelier graff animé par l'association Murs Vivants.



► Exposition mosaïques

En octobre 2022, Christian Noorbergen, Critique d'art et conférencier, accompagné de la commune de Pont-Sainte-Marie ont lancé une nouvelle édition de l'exposition « Mosaïques », durant laquelle 7 artistes de renommée nationale et internationale, ont dévoilé leurs œuvres à la salle des Fêtes de la commune.

Au total, ce sont plus de 800 visiteurs qui ont pu découvrir divers arts contemporains, thème qui influence cette exposition depuis sa création.



LA MOBILITÉ

► Le marcel à vélo promeut la mobilité douce

La commune s'engage dans une dynamique positive de promotion de la pratique du vélo.

Des travaux d'aménagements cyclables ont été réalisés par Troyes Champagne Métropole afin d'installer une station de vélos à assistance électrique «Le Marcel à Vélo» sur la commune, à l'entrée de l'écoquartier du Moulinet.

Ces vélos accessibles en libre-service sont répartis sur plusieurs stations installées sur des sites stratégiques de Troyes et de son agglomération.

Pour connaître les modalités d'utilisation et la localisation des vélos sur le territoire, rendez-vous sur : <https://troyes-champagne-metropole.fr/>



► Tous à vélo

Le mercredi 31 mai, la commune de Pont-Sainte-Marie et l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré (USEP) organisent pour la deuxième année consécutive, l'opération « Tous à Vélo », en partenariat avec des associations locales.

DES ATELIERS PÉDAGOGIQUES OUVERTS À TOUS

C'est durant la période de « mai à vélo », événement national qui vise à valoriser la culture du vélo dans l'ensemble de nos territoires, que la journée « Tous à vélo » va s'organiser sur la commune, le mercredi 31 mai, de 10h à 17h, au complexe sportif Henri Jacquot pour une journée d'animations gratuites autour du vélo.

Durant la journée, les jeunes (à partir de 6 ans) et leur famille sont conviés à découvrir des ateliers pédagogiques autour du vélo afin de s'adapter aux conditions réelles de la circulation routière.

Les enfants des écoles élémentaires, de l'accueil de loisirs et du collège Eurêka de Pont-Sainte-Marie participeront également à cette édition 2023 de « Tous à vélo ».

LE VÉLO PERMET DE GAGNER EN AUTONOMIE DANS SES DÉPLACEMENTS, MAIS ÉGALEMENT D'ADOPTER UN MODE DE TRANSPORT ÉCONOMIQUE, PRATIQUE, BON POUR LA SANTÉ ET BON POUR LA PLANÈTE !

Des actions de sensibilisation à la mobilité active et durable seront proposées. Sans esprit de compétition, la Journée TOUS À VÉLO est placée sous le signe de la détente, de l'apprentissage, de la convivialité et du sport plaisir.



Programme disponible sur : www.pont-sainte-marie.fr

► LE RÉSEAU DE BUS DU DIMANCHE ÉVOLUE

Depuis la rentrée de septembre 2021, Troyes Champagne Métropole et la TCAT ont mis en place la gratuité des transports publics le dimanche et jours fériés. Ce service est une alternative à la voiture qui vous permet de vous déplacer facilement dans l'agglomération.

Les itinéraires empruntés durant ces journées sont similaires aux lignes circulant la semaine. Les bus

desservent les lieux d'intérêt du territoire, à savoir la zone commerciale de Pont-Sainte-Marie ainsi que de nombreux commerces et espaces culturels du centre-ville de Troyes. Rejoignez vos endroits préférés pour pratiquer vos loisirs seul ou en famille !

Pour consulter les itinéraires, veuillez-vous rendre sur le site Internet de la TCAT :

www.tcat.fr ou bien sur l'application mobile « TCAT ».

► Installation de toits végétaux sur les abribus

La Société PUBLI ESSOR a procédé à la végétalisation des arrêts de bus de la commune.

Une démarche en faveur de l'environnement et une première sur l'agglomération Troyenne.

Pont-Sainte-Marie est reconnue au niveau régional pour son engagement en faveur de la préservation de l'environnement. C'est l'un des axes forts de sa politique. À travers l'installation de ces abribus, l'objectif est de créer de nouveaux espaces pour la circulation de la biodiversité. Dans le cadre du renouvellement de son marché, la Ville a demandé au prestataire choisi, PUBLI ESSOR, de végétaliser les nouveaux abribus. En transformant ces derniers, l'objectif est de conserver des équipements innovants, qualitatifs, durables et adaptés aux besoins des usagers des transports.

Ce reconditionnement à neuf permet de limiter l'impact carbone dans le renouvellement du parc d'abribus, tout en retrouvant des équipements neufs et de conception éco-responsable. Les abris initiaux comportaient des toitures translucides, ces dernières ont été remplacées par des toitures opaques et végétalisées. La toiture est composée de Sedum, une plante grasse, vivace qui ne dépasse pas 20 cm de haut. De croissance rapide, le sedum se plaît sous la chaleur et ne demande ni arrosage, ni engrais. Il pourra être un refuge pour la biodiversité. La végétalisation contribue à une meilleure protection des usagers. Elle participe à la diminution de la température en Ville, apporte de la fraîcheur et régule l'évacuation des eaux pluviales. Au total, ce sont 19 abribus végétalisés qui ont été installés.



► Réflexion sur le schéma des mobilités douces

Depuis juillet 2020, un groupe de travail a été formé avec Martine HENRIOT-JEHEL, Maire adjointe aux Mobilités, la Direction Départementale des Territoires de l'Aube (DDT), et la participation des habitants afin de présenter aux Maripontains un schéma directeur cyclable avec les différents itinéraires pouvant être empruntés sur la commune.

Le schéma directeur cyclable est un document pour développer l'usage cyclable et les liaisons cyclables. Il permet d'organiser le développement de l'usage du vélo à l'échelle d'une collectivité. C'est un document de référence et de programmation des liaisons cyclables au sein de la commune et entre les communes aux alentours.

Ce schéma favorise :

- Les déplacements quotidiens à vélo, pour une augmentation de la part modale du vélo, mode de transport sain, écologique et économique
- L'amélioration de la qualité de l'air

Ce schéma s'inscrit dans un cadre national : Le « plan vélo et mobilités actives » (présenté par le Gouvernement en septembre 2018) vise 9% de part modale du vélo en 2024 (contre 3% aujourd'hui). La loi LAURE puis LOM stipule qu'à l'occasion des réalisations ou des rénovations de voies urbaines (...) doivent être mis au point des itinéraires cyclables. Un schéma vélo est un préalable nécessaire à l'obtention de financement(s) avant la réalisation de travaux.

Le schéma vélo englobe le développement de services vélos associés (stationnement, intermodalité, location prêt, réparation...). Il cible en priorité les cyclistes utilitaires (vers écoles, lieux de travail, commerces et services...) mais également les cyclistes de loisirs.

La communication, la sensibilisation et la participation des habitants ainsi que leur adhésion font partie intégrante de ce projet.

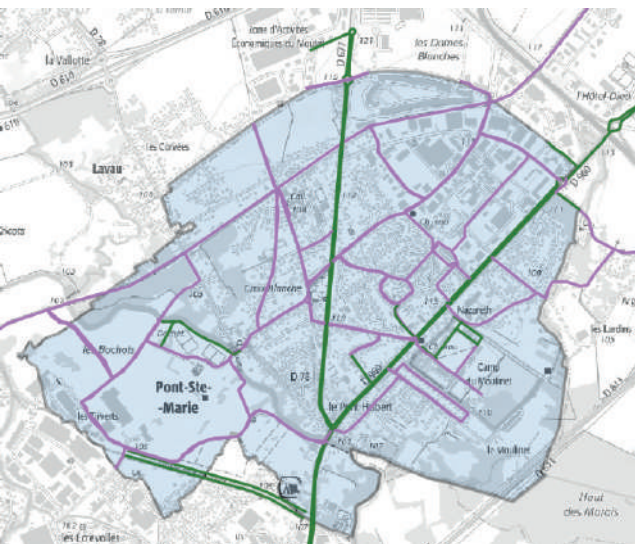
Dans une volonté de continuer à améliorer son cadre de vie et la qualité de ses services, la ville de Pont-Sainte-Marie a diffusé un questionnaire concernant la mobilité sur la commune.

L'objectif de ce questionnaire est de

connaître l'avis des Maripontains sur les déplacements et la sécurité des usagers. Au total, ce sont environ 540 répondants qui ont participé à ce questionnaire (habitants, collégiens et écoliers du groupe scolaire). Il ressort une volonté des participants de sécuriser et de développer des pistes cyclables sur la commune, notamment sur les grandes avenues (Jean Jaurès, Anatole France...), les ronds-points, carrefours et intersections.

Le groupe de travail Mobilités s'est donc penché sur des cartes afin de définir précisément les itinéraires les plus favorables pour les déplacements à vélos. Sur ce schéma directeur cyclable, divers axes (en rose) pourraient devenir des itinéraires cyclables (Les axes verts sont déjà ceux existants).

Les services ont également rencontré les communes périphériques afin de connaître leurs projets pour avoir un schéma directeur qui permettra une connexion avec les communes voisines.



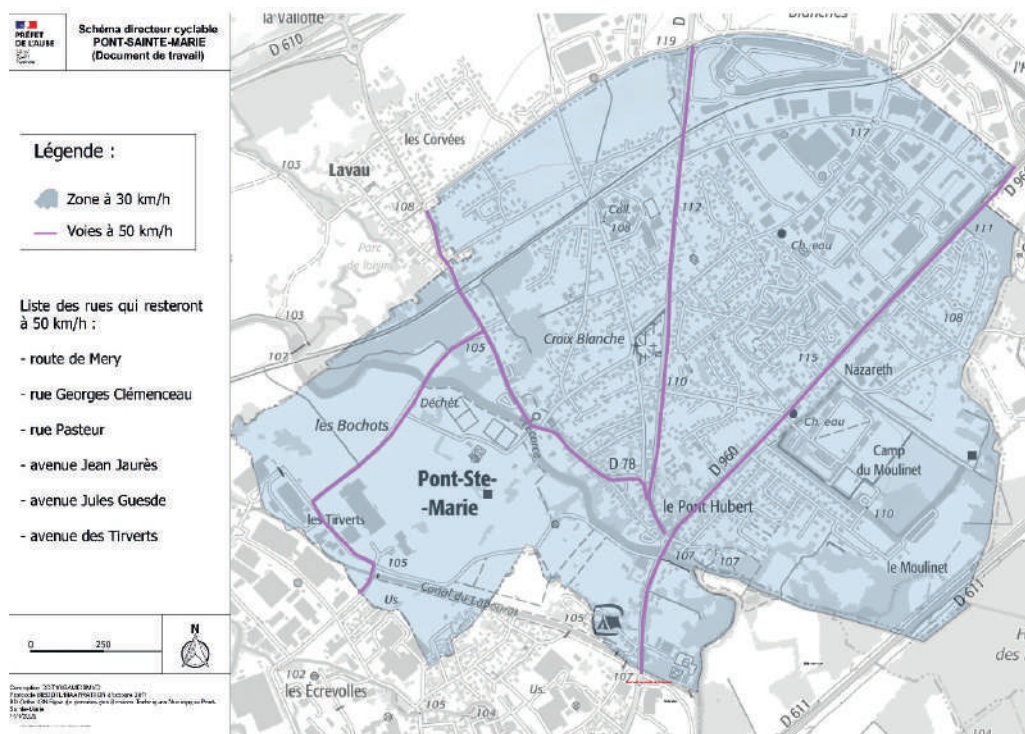
ET SI PONT-SAINTE-MARIE ÉTAIT UNE ZONE 30 ?



La mobilité est au cœur des préoccupations et des enjeux d'aménagement de la commune. Conscients que les déplacements sont cruciaux dans le quotidien des habitants, commerçants et usagers, le groupe de travail Mobilité a souhaité élaborer un second questionnaire sur le développement des zones 30 km/h sur la Ville. C'est le moment de vous exprimer et de donner votre avis, si la ville passait en zone 30 (sauf axes principaux), pour renforcer la sécurité des déplacements vélos et piétons.

Ce questionnaire (disponible au sein de ce bulletin municipal) permettra d'élaborer le futur aménagement urbain des espaces publics, dont la mobilité est un des axes essentiels. Il servira de base et de référence pour les projets et actions à mener au sein de la commune.

Vos réponses sont à transmettre aux services techniques (53 rue Fernand Jaffiol), à la mairie (Place Langlois) ou par mail à bastien.logean@pont-sainte-marie.fr.



REQUALIFICATION DU QUARTIER

► Un nouveau visage pour Debussy

Depuis le mois d'avril 2022, le quartier Debussy est entré dans une phase de requalification.

Quel changement ! Depuis presque un an, le quartier Debussy mute petit à petit pour devenir un quartier plus agréable à vivre. Les premiers travaux portés par la SAS Mon Logis, propriétaire des bâtiments, ont consisté à désamianter et déconstruire l'ancien Centre Social et les trois tours d'habitation. L'ancien centre commercial est également démoli. Il ne reste que deux commerces appartenant à des propriétaires privés. La ville engagera prochainement une DUP (Déclaration d'Utilité Publique) afin de reprendre ces deux locaux pour finaliser le projet global de rénovation du site. L'opération s'achèvera par la mise en terre végétale et l'engazonnement des terrains.

En parallèle, des réunions publiques vont être organisées afin de recueillir les réflexions et suggestions des habitants sur les thématiques de la circulation, du stationnement et de l'aménagement des espaces verts.



► Un équipement sportif au cœur du quartier Debussy

Dans le cadre de la requalification urbaine du quartier Debussy, un street work va être aménagé pour faciliter la pratique du sport.

Ce nouvel équipement gratuit, de plein-air et en libre-service permettra à chacun de pratiquer une activité physique.

La ville, en partenariat avec les membres du conseil citoyen ont échangé et travaillé sur les besoins des habitants et des associations sportives.

Il en est ressorti une demande d'équipe-

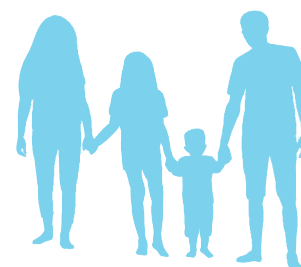
ments sportifs au cœur du quartier Debussy. Ces équipements sont très prisés par les jeunes et fleurissent un peu partout en France. La ville de Pont-Sainte-Marie souhaite s'inscrire donc dans cette dynamique, forte également de son label « Ville Sportive » ! Ce projet devrait être installé devant les Cèdres, avenue Michel Berger, avec un espace de fitness de 89 m² et un espace de 60 m² pour les enfants comprenant un ensemble de jeux de motricité.

Cet aménagement sportif a pour objectif de :

- Transformer l'espace public en un lieu de rencontres autour du sport et du dépassement de soi, en toute sécurité
- Aménager un espace intergénérationnel avec une structure innovante
- Participer à la promotion de l'activité physique pour tous et lutter contre la sédentarité
- Répondre à la demande des habitants dans des nouveaux aménagements urbains

Le caractère innovant de cet espace permettra également aux mamans de faire du sport avec leurs enfants, tout en étant délimité par une clôture de sécurité.

Dans le cadre du fonctionnement de ce nouvel espace, la mairie mettra à disposition des créneaux réservés aux associations sportives, ainsi qu'aux services périscolaires et crèche pour stimuler la motricité des plus jeunes.



PROJET D'AMÉNAGEMENT - VERSION 1

MAIRIE DE PONT-SAINTE-MARIE (10)
10 AVENUE MICHEL BERGER

DATE : 13 FÉVRIER 2023
CRÉATION : MORCANE
PAGE 1

AJ3M - CRÉATEUR D'ÉMOTIONS
03.80.45.43.91 | contact@aj3m.fr | www.aj3m.fr

DEBUSSY



« Les 3T » : une BD sur la rénovation urbaine du quartier Debussy

Dans le cadre de la requalification du quartier Debussy, les enfants de l'espace jeunes ont réfléchi au futur visage de leur quartier, via une bande dessinée conçue avec l'association « Murs vivants »

Durant plusieurs mois, les enfants de l'espace jeunes de Pont-Sainte-Marie ont eu pour projet de réaliser une bande dessinée sur leur vision du futur quartier, et ce en collaboration avec Jérémie et Lois de l'association Murs Vivants. Le but est de donner aux enfants la possibilité d'exprimer leur ressenti face à la mutation de leur cadre de vie via une activité créative, et leur permettre de découvrir un univers artistique. Ces ateliers ont permis aux enfants de découvrir les différentes étapes de création d'une bande dessinée (scénario, découpage, crayonnage, encrage...) afin de réaliser leur propre planche. Pour cette BD, les enfants ont laissé libre cours à leur imagination avec des supers héros prêts à tout pour défendre leur quartier. 7 jeunes Maripontains de 8 à 14 ans ont pu découvrir et mettre en pratique les arts graphiques. À l'issue de ces séances, les 18 planches réalisées ont été imprimées et offertes à chaque participant. Ce projet a été financé par l'Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires (ANCT), ainsi que par Mon Logis.

La BD est disponible à la médiathèque communale.

► La brigade solidaire réinvente son quartier



Dans le cadre de la requalification urbaine, les jeunes du dispositif LA BRIGADE SOLIDAIRE, en lien avec la Fédération « Entreprendre pour Apprendre » ont créé une Mini-Entreprise fictive, nommée « EID » pour « Espace Intergénérationnel Debussy » qui a pour objectif d'améliorer le bien-être de tous les habitants.

Accompagnés par un encadrant et l'équipe « Entreprendre pour Apprendre », le groupe de jeunes explore leurs talents d'entrepreneurs et affinent leur vision de l'entreprise. Ils se réunissent régulièrement autour de ce projet pour imaginer collectivement des solutions pour mettre en application leurs idées autour d'un Espace Santé Loisirs et Partage (ESLP).

Qui de mieux que les jeunes Maripontains pour évoquer à quoi ressemblera le visage de leur futur quartier ?

Les jeunes ont pour projet de travailler sur une cité intergénérationnelle où il fait bon vivre, en mettant un point d'honneur sur l'écologie avec de la végétation, des capteurs de mouvement pour l'éclairage public, un recyclage d'eaux pluviales... Ils souhaitent également favoriser le vivre-ensemble, en

créant un espace de repas partagé, un espace de fitness, ainsi qu'un espace vert plus calme pour maintenir le lien social entre les seniors et les jeunes enfants.

Cette expérience d'entrepreneuriat et de citoyenneté permet aux participants de découvrir leur territoire, de travailler en équipe, mais également de développer leur créativité tout en étant force de propositions. En lien avec le Conseil Citoyen et le service Politique de la Ville, ils découvrent les interactions avec les différents acteurs économiques locaux et passent d'une idée à un produit en inventant un concept.



La Brigade Solidaire est un dispositif destiné à promouvoir l'engagement des jeunes dans leur commune et à réaliser des actes de citoyenneté !

Durant toute l'année, 38 jeunes Maripontains entre 18 et 25 ans s'impliquent dans les différentes manifestations de la Ville et participent à l'organisation des distributions de denrées pour la Banque Alimentaire et autres manifestations.

Les jeunes sont également accompagnés dans leurs démarches (professionnels et social) par le biais du service Politique de la Ville.

► LE CONSEIL CITOYEN PRÉPARE L'AVENIR DU QUARTIER



Officialisé depuis 2019 par l'État, le Conseil Citoyen de Pont-Sainte-Marie organise des ateliers de travail sur différentes thématiques portant sur l'attractivité du quartier Debussy.

Régulièrement, le Conseil Citoyen se réunit pour se saisir des grandes questions qui concernent l'avenir du quartier et sa requalification. Aménagements

urbains, sécurité, gestion des déchets et voiries font partie des sujets sur lesquels le Conseil Citoyen travaille, tout en associant les habitants pour améliorer le cadre de vie et la cohésion sociale.

Pour conforter une dynamique citoyenne, des réunions publiques sont organisées afin de renforcer les démarches citoyennes existantes et d'établir les conditions nécessaires à la participation des habitants en garantissant leur place dans toutes les instances de pilotage de la politique de la ville. Ces réunions permettent également d'informer les Maripontains sur l'avancée des travaux, l'impact sur la circulation et de répondre à leurs interrogations.

Dans le cadre de la réflexion sur la 4^e phase du quartier Debussy, le Conseil Citoyen est un espace de propositions et d'initiatives qui est soutenu par les agents du service Politique de la Ville, tout en étant en lien avec les représentants d'associations et les acteurs économiques locaux rayonnant sur le territoire.

PLACE CHARLES DE GAULLE : AVEC SES NOUVEAUX COMMERCES, LE CENTRE-VILLE REVIT

Les nouveaux commerces installés place Charles de Gaulle ont redynamisé le centre-ville de Pont-Sainte-Marie ! Artisan-boulangier, caviste, épicerie, sans oublier le bar-tabac, barbier, tapissière et magasin d'usine ainsi que le Bistrot Dupont et le café du Pont Neuf établis depuis longtemps, se sont associés à cette réussite. Après plusieurs affaires à vendre, la fréquentation avait diminué sur cette place. Aujourd'hui, les commerçants ont établi un commerce de proximité de qualité avec leurs clients : des prix raisonnables, du choix et différents services. La place Charles de Gaulle est redevenue un lieu de rencontre incontournable entre Maripontains !

▶ BOULANGERIE PATISSERIE PASCAL PLIQUE

Depuis le 1^{er} septembre 2022, la Boulangerie artisanale Pascal Plique a ouvert ses portes sur la commune, au 3 avenue Jean Jaurès. Après Troyes et Saint-Parres-aux-Tertres, Mélanie et Pascal Plique ouvrent ainsi leur troisième affaire dans l'agglomération troyenne avec le même concept, une boulangerie / pâtisserie artisanale.

Produits locaux, entremets, petites compositions de confiseries ou confitures maison... Chacun pourra trouver son bonheur !

Horaires d'ouverture :

Lundi : 06h30 – 19h30
Mardi : 06h30 – 19h30
Mercredi : Fermé
Jeudi : 06h30 – 19h30
Vendredi : 06h30 – 19h30
Samedi : 06h30 – 19h30
Dimanche : 06h30 – 13h30



▶ BUREAU DE TABAC TOTEM



Le 1^{er} juillet 2021 Sylvie BOURGUIGNON a repris le tabac presse TOTEM situé place Charles De Gaulle. A cette activité elle a ajouté la vente de champagne.

Après avoir tenu un bureau de tabac à MONTELMARD puis une brasserie dans le VAR, celle auboise avait envie de se rapprocher de sa région et de sa famille.

C'est chose faite, avec la reprise du bureau de tabac de Pont-Sainte-Marie. Elle n'a pas voulu changer les habitudes de la clientèle et a conservé les mêmes horaires d'ouverture. C'est avec sourire et bienveillance que vous serez accueillis par son équipe. Elle remercie les clients de leur confiance et surtout de leur gentillesse.

Horaires d'ouverture :

Lundi : 06h00 – 19h30
Mardi : 06h00 – 19h30
Mercredi : 06h00 – 19h30
Jeudi : 06h00 – 19h30
Vendredi : 06h00 – 19h30
Samedi : 06h00 – 19h30
Dimanche : 08h00 – 12h30



▶ ENSEIGNE D'ALIMENTATION GENERALE ET EXOTIQUES

M.M CASH & CARRY est une épicerie d'alimentation générale et exotiques, produits cosmétiques, bazar, produits surgelés frais et conserves, située au 2 place Charles de Gaulle à Pont-Sainte-Marie. Ouvert depuis, janvier 2023 par Nirajini SIMON, Gérant de l'entreprise, M.M CASH & CARRY vous accueille du lundi au dimanche.

Horaires d'ouverture :

Lundi : 09h00 – 21h00
Mardi : 09h00 – 21h00
Mercredi : 09h00 – 21h00
Jeudi : 09h00 – 21h00
Vendredi : 09h00 – 23h00
Samedi : 09h00 – 23h00
Dimanche : 09h00 – 23h00

▶ VOTRE CAVISTE À PONT-SAINTE-MARIE !

Bienvenue dans votre toute nouvelle boutique « Cave du Val d'Or » au 4 Place Charles de Gaulle, à Pont-Sainte-Marie. Votre caviste vous accueille dans un magasin cosy de 90m² où vous pourrez découvrir des sélections de vins de toutes les régions de France, mais aussi des vins du monde. Profitez également d'une large sélection de spiritueux et de Champagne !

Horaires d'ouverture :

Lundi : Fermé
Mardi : 10h00 – 12h15, 14h30 - 19h00
Mercredi : 10h00 – 12h15, 14h30 - 19h00
Jeudi : 10h00 – 12h15, 14h30 - 19h00
Vendredi : 10h00 – 12h15, 14h30 - 19h00
Samedi : 10h00 – 12h30, 13h30 - 19h00
Dimanche : Fermé



► DES INVESTISSEMENTS POUR LES ÉCOLES

C'est en concertation avec les enseignants et les directeurs d'écoles, qu'année après année, en fonction des besoins, la ville investit dans les écoles de la ville.

Ainsi, depuis 2019, près de 1 700 000 € ont été engagés : réfections de plusieurs salles de classe, passage en éclairage LED, réfection complète de tous les sanitaires, réfection du bureau du directeur, de la tisanerie et de la salle des professeurs, réfection de parkings pour les enseignants et parents, sécurisation de la rue Sarraill, acquisition de mobiliers adaptés aux enfants, acquisition de matériels numériques adaptés à la pédagogie, remplacement de chaudières... En parallèle, et au vu du contexte énergétique actuel, une étude thermique des bâtiments est en cours de manière à pouvoir programmer des travaux d'isolation par phase.

Autoconsommation collective photovoltaïque

Le SDEA (Syndicat Départemental d'Énergie de l'Aube) a également présenté un projet d'autoconsommation collective avec installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture du bâtiment élémentaire Sarraill. Une étude de faisabilité doit se réaliser prochainement.

► UN ARBRE POUR LA LAÏCITÉ AU SEIN DES ÉCOLES

À l'occasion de la journée de la Laïcité, les écoliers maripontains ont planté un arbre pour célébrer le vivre-ensemble.

Entourés de Pascal Landréat, des élus de la ville, de Marie-Victoire Larquet, Directrice de l'école maternelle, de Franck Deseyne, Directeur de l'école élémentaire, de l'équipe pédagogique et des parents, les écoliers ont collaboré à la plantation de ce tilleul de la laïcité dans leur cours de récréation en décembre dernier.

La Délégation Départementale de l'Éducation Nationale (DDEN) a choisi d'offrir un tilleul puisqu'il symbolise la liberté. En 1792, après la chute de la royauté, de nombreux tilleuls furent plantés dans chaque commune de France, ce qui en fit un arbre civique et symbole de la liberté.

L'objectif de la DDEN est de planter l'arbre de la laïcité dans toutes les communes du département de l'Aube où il reste une école. L'événement visait à promouvoir également les valeurs de la laïcité auprès de toutes les générations.



► La santé pour les enfants



Dans le cadre de son dispositif « La Boussole d'Hygiène », la ville s'implique en matière de prévention santé, notamment en termes d'hygiène dentaire et de précarité menstruelle.

DISTRIBUTION DE KITS BUCCO-DENTAIRES

Depuis quelques années, les élèves des écoles élémentaire et maternelle de la commune reçoivent des kits bucco-dentaires, composés d'une brosse à dents, d'un dentifrice, d'un sablier et d'un gobelet.

Lors de ces distributions, la sécurité sociale intervient auprès des classes afin de sensibiliser les élèves sur l'hygiène dentaire avec des ateliers ludiques. Les enfants reçoivent également une invitation M'T DENTS pour bénéficier d'un examen bucco-dentaire gratuit.

DES KITS D'HYGIÈNE POUR BRISER LE TABOU DES RÈGLES

Le service politique de la ville accompagne également les jeunes filles en luttant contre la précarité menstruelle, en mettant à disposition des élèves des kits « premières

règles » confectionnés par l'entreprise « Ma Louloute » et financés par la Mairie et l'Etat dans le cadre d'un financement de l'appel à projet du contrat de ville de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT).

Suite au programme de l'éducation nationale, les enseignants, accompagnés de Karine Pelladez, Infirmière interviennent dès le CM2 pour briser les tabous autour des règles.

Ces kits permettent de lutter contre la précarité menstruelle qui peut avoir des conséquences néfastes pour les jeunes filles n'ayant pas accès aux protections hygiéniques : absentéisme à l'école, risques sanitaires... La précarité menstruelle est donc un problème de société qui constitue un enjeu important de santé publique et de solidarité.



À travers ces distributions de kits bucco-dentaire et de kits de premières règles, l'objectif est de sensibiliser les enfants à l'hygiène, mais également de réduire les inégalités sociales en terme de santé et de favoriser l'implication des parents dans la prise en charge de la santé de leurs enfants.

► LE CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS VISITE LE SÉNAT

Pour remercier le Conseil Municipal Enfants (CME) de son investissement tout au long de son mandat, les jeunes enfants ont été conviés à une visite du Sénat, ce mercredi 1^{er} février accompagnés par Danielle Roussard, conseillère municipale déléguée à la citoyenneté et à l'Europe, Anthony Candel, directeur de l'EASC (Espace Animation Social et Culturel) et Mathilde Pereira, responsable du CME

Accompagnés par Évelyne Perrot, Sénatrice, les enfants ont pu échanger avec elle et ont pris connaissance de l'histoire de ce monument, son fonctionnement et son rôle au niveau de l'État. Ils ont pu découvrir les endroits symboliques : l'hémicycle et les différentes salles historiques du Sénat.



► Du sport pour tous !

Afin de permettre à tous de prendre un temps pour soi grâce à la pratique sportive, le service politique de la Ville organise des séances de remise en forme à destination de tous les publics.

Ces séances sont animées par Samba Kanouté, Responsable cadre de vie :

- Les mardis, à partir de 19h00, à la Maison de l'Animation et de la Culture (10 avenue Michel Berger, Pont-Sainte-Marie)
- Les jeudis, à partir de 19h00 à la salle de sport « CrossFit Tricassium » (16 Rue Marc Verdier, Pont-Sainte-Marie)

Ces activités sont proposées sans inscription (hors vacances scolaires) et permettent aux participants de découvrir divers sports physiques : boxe, yoga, cross fit, danse, musculation...

Des animations autour du bien-être et de la santé sont également proposées afin de partager des moments conviviaux entre les participants. L'objectif étant de renforcer les valeurs de solidarité, d'esprit d'équipe et de dépassement de soi. Le but est d'accompagner les habitants dans la pratique de diverses disciplines axées sur la relaxation, le bien-être, le partage et le sport.



Pour plus d'informations :
03 25 41 97 91
samba.kanoute@pont-sainte-marie.fr

► LA FLAMME USEP 2024

La Flamme USEP 2024 caractérise les valeurs olympiques du sport : la persévérance, la coopération, l'amitié, la participation et le plaisir. Ce symbole, à l'initiative de l'USEP de l'Aube, seule en France à avoir développé ce concept, sillonne le département depuis le 5 février 2021, partant de Romilly. Le jeudi 12 mai 2022, les élèves de l'école des Blossières ont remis la Flamme à l'école élémentaire de Pont-Sainte-Marie, qui est restée pour une durée de 3 semaines. Pont-Sainte-Marie est la vingt et unième école à accueillir cette flamme. Les 295 élèves étaient en effervescence lors de sa réception. Chaque niveau de classe portait une des cinq couleurs de l'anneau olympique. Durant 3 semaines, ils ont pu profiter des jeux créés par l'USEP : un jeu "en route vers 2024" avec des questions portant sur les Jeux Olympiques, et une roue des "30 minutes de sport par jour" qui permet aux enfants de pratiquer le sport en toute autonomie durant les récréations. Les enseignants et les élèves se sont également donné pour objectifs d'aborder les Jeux olympiques et de pratiquer un maximum l'EPS afin de compléter le livre d'or qui accompagne la Flamme. La flamme continuera ensuite son parcours dans les écoles du département, jusqu'en juin 2024.



► Le Marathon des Sables pour Enzo



Enzo est un jeune garçon handicapé scolarisé en 3ème au collège Eurêka, à Pont-Sainte-Marie. Après avoir bouclé le semi-marathon de Troyes en joëlette, Enzo a participé aux 250 km du Marathon des Sables Maroc (MDS) fin avril 2023.

Enzo est un grand prématuré, né à 6 mois, il a été privé d'oxygène et est infirme moteur cérébral. Chez lui, cela se traduit par une grande raideur de ses membres, des problèmes visuels et cognitifs.

Mais ne vous attendez pas à ce qu'il s'apitoie sur son sort ! Enzo aime le sport, fervent supporter du PSG, il pratique le tennis fauteuil et le foot fauteuil. Selon sa maman, Lydie, il adore les sensations fortes et n'a peur de rien ! Enzo est prêt à relever ce défi et vivre cette belle expérience !

Après avoir bouclé le semi-marathon de Troyes en joëlette, Enzo a participé aux 250 km du Marathon des Sables Maroc (MDS) en avril 2023.

LE MARATHON DES SABLES C'EST QUOI ?

Le MARATHON DES SABLES est une course mise sur pied par le Troyen Patrick BAUER.

Il s'agit de courir 6 étapes, en autosuffisance alimentaire et en allure libre sur une distance de 250 kilomètres environ dans le désert Marocain, avec obligation pour le concurrent de porter son équipement (nourriture et matériel obligatoires).

Seules l'eau en quantité limitée et une tente traditionnelle berbère pour 8 concurrents, sont fournies aux participants.

Comme son nom l'indique, l'environnement est essentiellement du sable, des dunes, des djebels, des lacs séchés ...).

La 37^e édition s'est déroulée du 21 avril au 1^{er} mai 2023.

Enzo a pu réaliser son rêve et vivre ce pari fou grâce au Comité Handisport de l'Aube, ainsi qu'à son équipe composée de 6 coureurs.

Plus d'informations :
www.marathondessables.com

► PONT-SAINTE-MARIE, UNE COMMUNE SPORTIVE !

La commune de Pont-Sainte-Marie a reçu le label « Ville Sportive Grand Est » pour récompenser son implication dans l'activité physique et sportive.

Après avoir candidaté au mois de juin 2021, le label « Ville Sportive Grand Est » a été décerné à la Ville de Pont-Sainte-Marie, le 9 mars 2022 par Michel Lequeux, Vice-président du Comité Régional Olympique et Sportif Grand Est (CROS). À cette occasion, la commune a été récompensée pour la richesse de sa vie associative, ses équipements, mais également pour la promotion que la ville fait de l'activité physique pour tous.

Ce label est une reconnaissance officielle pour l'investissement envers la vie associative et sportive très présentes sur la commune. Cette distinction permet de récompenser le travail des bénévoles du monde associatif, mais également l'action municipale.

La commune a reçu ce label pour une durée de 4 ans renouvelables. Cette labellisation a été concrétisée par la pose d'un panneau à l'entrée de la ville.

Grâce à l'obtention de ce label, Pont-Sainte-Marie a l'ambition de soutenir à sa hauteur, le monde du sport, tant par son soutien financier et technique aux associations existantes, que par la création d'équipements pouvant répondre aux besoins des Maripontains.



► MANGA «RECYCLEZ, C'EST GAGNÉ»

Les 15 jeunes conseillers municipaux ont travaillé sur un projet Manga «Recyclez, c'est gagné» qui évoque les gestes à adopter pour limiter le gaspillage.

Ce projet, en collaboration avec l'illustratrice Manon Roussard, a vu le jour après plusieurs séances qui ont permis aux enfants de découvrir le monde du Manga et du dessin.

Durant leur mandat, les enfants ont souhaité s'impliquer pour la protection de l'environnement. Ce projet culturel et à la fois engagé, permet aux enfants de sensibiliser leur entourage à la gestion des déchets et au recyclage.



► Ouverture d'une académie de boxe à Pont-sainte-Marie

Mamadou Bathily, Président de l'association BRAIN BOXING ACADEMY, a créé une nouvelle école de boxe sur notre ville. Il entraîne et initie à la boxe éducative, la boxe amateur et à la boxe professionnelle auprès des jeunes et adultes.

Mamadou Bathily est loin d'être un inconnu dans la région ! Il a débuté la boxe en 2009, au Stade Troyen. Après avoir gravi les échelons à travers diverses compétitions (championnats régionaux ; Championnats de France ; Finaliste de la coupe de France en 2011 ; Tournois internationaux et en équipe de France...), il décide de se reconverter en tant qu'entraîneur de boxe, suite à une blessure au genou qui a mis fin à sa carrière professionnelle.

MAMADOU MET UN POINT D'HONNEUR À PROMOUVOIR ET À FAIRE PARTAGER SA PASSION AUPRÈS DE TOUS LES PUBLICS !

Depuis septembre 2022, la commune a accueilli une école de boxe : BRAIN BOXING ACADEMY. Avec plus d'une soixantaine de licenciés, dont Raphaël Monny et Abdoul-Karim Bathily, l'association s'est rapidement développée sur le territoire.

Mamadou s'est entouré de quelques personnes de confiance pour développer ce nouveau club qui propose de pratiquer la boxe anglaise sous toutes ses formes (boxe loisirs, éducative, amateur, professionnelle). L'association parraine également des actions



pédagogiques et éducatives, notamment en milieu carcéral, auprès des enfants, ainsi qu'à travers des cours de remise en forme initiés à la Maison de l'Animation et de la Culture.

À travers ces séances mixtes et ouvertes à tous (à partir de 4 ans), Mamadou vous accompagne selon vos objectifs et vous transmet les valeurs de la boxe : respect de l'autre, maîtrise de soi et de ses émotions.

LA BRAIN BOXING ACADEMY INVESTIT LE RING

Pour assurer sa croissance, le Centre Mc Arthur Glen, partenaire de cette association locale, a décidé d'offrir des équipements sportifs : un ring de boxe, un pied de sacs,

un mannequin, ainsi que des gants qui permettent de reproduire les conditions de compétitions lors des entraînements.

DES BOXEURS EN ROUTE VERS LES JEUX OLYMPIQUE

Depuis une dizaine d'années, Mamadou accompagne également ses proches vers leurs rêves, notamment son frère Abdoul-Karim Bathily. Récemment Champion d'Afrique, il se prépare au Championnat du Monde au mois de mai, puis vers les Jeux Olympiques 2024. Les frères Monny ont également rejoint la BRAIN BOXING ACADEMY, dont le Troyen Raphaël Monny, Champion du Grand Est senior en 2021 et 2022 et toujours en course pour le tournoi de qualification pré-Olympique.

En fin de saison, Mamadou souhaiterait également développer des galas de boxe sur la Ville.

BRAIN BOXING ACADEMY propose des essais gratuits.

Pour plus d'informations et inscriptions :
Mam.bathily@hotmail.fr
06 11 20 15 13

► CLAUDE VITTENET NOMMÉ AU GRADE DE CHEVALIER DANS L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE À PONT-SAINTE-MARIE



Monsieur Claude VITTENET est né le 22 février 1941 à Troyes.

Il est âgé de 3 ans lorsque son père, résistant, est arrêté puis déporté avant de trouver la mort au camp de concentration de Buchenwald. Il devient alors pupille de la Nation.

En 1958, après avoir obtenu un certificat d'aptitude professionnel, Monsieur Claude VITTENET entre dans la vie active au sein de la Société nationale des chemins de fer français. Aide-comptable dans un premier temps, il s'oriente ensuite vers une spécialisation dans le domaine de la signalisation ferroviaire. Son investissement lui permet d'accéder à des postes de responsabilité régionale à la gare de Paris-Est.

Il termine sa carrière comme responsable du groupe « études et programme d'installations » où il participe notamment à la mise en œuvre du projet RER EOLE se chargeant plus particulièrement des installations de sécurité, traction électrique et des télécommunications.

Libéré de ses obligations professionnelles en 1997, date à laquelle il fait valoir ses droits à la retraite, Monsieur Claude VITTENET s'engage rapidement dans le bénévolat associatif. Afin de rendre hommage à son père parti trop tôt, ainsi qu'à toutes les victimes de la déportation, il décide de se consacrer avant tout au travail de mémoire.

Il adhère dès sa création en 2003 à l'association de l'Aube des Orphelins de Déportés morts en camp de concentration, dont il devient le président départemental après avoir été un des membres fondateurs. Il exerce également les fonctions de vice-président national de cette même association à compter de cette même année. Il y déploie ses qualités en recensant les personnes susceptibles de bénéficier des mesures d'indemnités mises en œuvre par l'État en 2004, puis en prodiguant des conseils quant à la constitution des dossiers. Monsieur Claude VITTENET accompagne aussi certains demandeurs auprès des tribunaux administratifs pour qu'ils puissent faire valoir leurs droits.

Il intervient aussi régulièrement pour solliciter des aides financières en faveur des adhérents les plus démunis. Sa parfaite connaissance du domaine social et son dévouement remarquable en font un partenaire très apprécié. Responsable de l'organisation des assemblées générales de l'association des Orphelins de Déportés, il ne manque pas de proposer en complément des visites sur des sites historiques tels que le camp de concentration du Struthof, le mémorial national de la prison de Montluc à Lyon. Il lui échoit par ailleurs d'être

le délégué lors des cérémonies décennales au camp de concentration de Buchenwald tant en 2005 qu'en 2015.

Monsieur Claude VITTENET siège au conseil départemental de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG) de l'Aube, au sein des commissions « solidarité et mémoire », dont il est membre depuis 2006. Il s'y distingue par sa force de proposition et ses nombreuses interventions pour soumettre des projets. Ses actions d'entraide en faveur des anciens combattants y sont très appréciées de même que ses compétences et sa disponibilité pour contribuer à la mise en œuvre d'actions autour de la mémoire et de l'information historique en direction des jeunes générations.

Membre du jury départemental du concours national de la Résistance et de la déportation depuis 10 ans, il contribue à sa valorisation par le témoignage qu'il apporte dans les établissements scolaires, collèges et lycées.

En complément de cet engagement spécifique, Monsieur VITTENET se consacre à la défense des intérêts des retraités de la société des chemins de fer de France en assumant des responsabilités régionales depuis 2002. En parallèle, il veille comme président d'association à la modernisation d'une importante ligne ferroviaire de l'Est du territoire.

En résumé, l'engagement constant de Monsieur Claude VITTENET dans le monde associatif et plus particulièrement dans le champ de l'action tant sociale que mémorielle témoigne d'un sens profond du service des autres. Ce mardi 21 mars 2023, une nomination au grade de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite est venue récompenser son investissement remarquable consenti au niveau régional depuis près de 25 ans.

► Mise en place du plan de sobriété énergétique

Dans un contexte post-covid déjà perturbé, l'explosion des coûts de l'énergie impacte significativement les budgets des collectivités, au risque d'empêcher certains investissements.

Aussi, comme d'autres villes en France, élus et agents de la ville ont travaillé afin de proposer un plan de sobriété énergétique, dans le but de limiter les hausses de factures énergétiques.

LE CHAUFFAGE

- > Abaissement des températures dans l'ensemble des bâtiments municipaux
- > Ecoles : 19 °C et suppression de chauffages d'appoint
- > Crèche : 20°C
- > Bureaux des différents services de la ville : 19 °C
- > Salles de locations : 19 °C
- > Salles dédiées aux associations : 19 °C
- > Gymnase, COSEC, tennis, vestiaires : 15 °C
- > Achats de thermomètres dans tous les lieux publics pour contrôler la bonne application des consignes.
- > Changement d'une chaudière gaz à l'école maternelle Sarraïl par une chaudière à condensation.
- > Optimisation des salles de réunion, location...
- > Programmation des chauffages au gaz réduit à 18 °C les soirs, week-end et mercredis. Réduit à 14 °C pendant les vacances

Les bâtiments de la ville sont chauffés soit au gaz soit à l'électricité. Pour ce qui concerne l'électricité, la ville adhère au groupement d'achat d'électricité dont bénéficient les collectivités aubois. Les prix fixes de l'électricité obtenus lors de la passation des derniers marchés par le SDEA sont valables jusqu'à la fin de 2023.



Ces prix, qui s'appliquent également à l'éclairage public, sont dix fois inférieurs aux cours actuels de cette énergie sur le marché libre. Aussi les dépenses d'électricité pour l'éclairage public seront contenues en terme de prix du Kwh permettant ainsi à la ville d'engager ces travaux de renouvellement en LED en 2023.

C'est la raison pour laquelle, la ville engage cette année des travaux de renouvellement de l'éclairage public sur l'ensemble de la ville afin de réduire sa consommation et de toujours conserver l'éclairage de nuit afin d'assurer la sécurité des maripontains.

Concernant le gaz, le marché passé par le SDEA dans le cadre du groupement départemental d'achat d'énergies s'est terminé le 31/12/2022 pour le gaz naturel. Il a été passé il y a trois ans à un prix fixe très faible (environ 20 € /MWh). Il a ainsi permis aux collectivités de faire de significatives économies.

Le marché contracté par le Syndicat pour les 3 années à venir (2023 à 2025) a été passé à prix indexé mensuellement sur le PEG Nord (point d'échange gazier), indice européen. En septembre 2022, lors de la réunion de la commission d'appel d'offres, le prix du MWh était au plus haut du fait du contexte géopolitique compliqué, avec

des approvisionnements en gaz russe très limités (environ 170 €/MWh).

Le nouveau marché est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2023. Les factures de gaz des communes vont dépendre de l'évolution du PEG, qui dépendra lui aussi notamment de la rigueur de l'hiver, de la remise en service des centrales nucléaires (60 % sont aujourd'hui à l'arrêt) car leur défaillance au moment le plus froid de l'année va nécessiter de « détourner » une partie significative de notre stock stratégique de gaz pour produire de l'électricité et en faire en conséquence monter le prix. Le prix du gaz sera donc très fluctuant.

En parallèle, la ville va changer deux chaudières vieillissantes de l'école primaire Sarraïl afin d'effectuer des économies supplémentaires.

D'autres investissements :

- > Audit énergétique en cours sur les groupes scolaires et installation de panneaux photovoltaïques.
- > Réflexion sur l'installation de panneau solaires sur d'autres bâtiments de la ville
- > Etude sur l'installation d'un réseau de chaleur
- > Programme pluriannuel d'isolation des bâtiments communaux
- > Achats de véhicules électriques pour remplacer des véhicules essences
- > Installation de bornes de recharges pour les services
- > Utilisation de trottinettes pour les agents allant de service en services
- > Sensibilisation des agents, élus, associations, usagers sur la gestion des bâtiments (portes, lumières, chauffage, ordinateurs)
- > Référent sobriété énergétique par pôle.

► LA RUE SARRAIL PLUS SÛRE

La Ville a engagé des travaux d'aménagement dans la Rue Sarraïl et des deux parkings attenants.

Cette rue qui dessert le groupe scolaire Sarraïl, accueille près de 330 élèves de maternelle et primaire. La rue Sarraïl est donc empruntée quotidiennement par les piétons et les véhicules. Le stationnement et la dépose des enfants posaient régulièrement des problèmes de sécurité.

Aussi, la ville a souhaité aménager cette rue à sens unique, les deux parkings attenants, et aménager une voie douce permettant ainsi le raccordement du groupe scolaire avec le trottoir et la piste cyclable déjà existante sur l'avenue Jules Guesde. Une voie verte de trois mètres viendra compléter cet aménagement afin de sécuriser les familles devant l'entrée du groupe scolaire, grâce à des potelets et des traversées piétonnes.

Les deux parkings déjà existants ont été refaits et végétalisés afin d'apporter des zones de fraîcheur.

En parallèle, des travaux d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques et le renforcement de l'éclairage public ont été réalisés.



► Guichet numérique des autorisations d'urbanisme (GNAU)

Actes d'urbanisme, faites vos demandes en ligne !

Depuis le 1^{er} janvier 2022, toutes les communes doivent être en mesure de recevoir sous forme électronique les demandes d'autorisation d'urbanisme. La ville de Pont-Sainte-Marie a donc mis en place cette offre avec Troyes Champagne Métropole.

Avec le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU), vous pouvez désormais déposer certaines demandes d'autorisation d'urbanisme en ligne :

- Certificats d'Urbanisme d'information (CUa) et d'opération (CUb)
- Déclarations préalables de division
- Permis d'aménager

Le portail permet de consulter le zonage et les règles du Plan Local d'Urbanisme, de formuler une demande d'autorisation, de déposer les pièces justificatives, de suivre l'instruction du dossier en temps réel et de consulter les demandes archivées. Chaque envoi génère un accusé de réception et une mise à jour de l'évolution du dossier.

Demande en ligne :

<https://gnau14.operis.fr/troyes-cm/gnau/#/>

TROYES
CHAMPAGNE
MÉTROPOLE

Actes d'urbanisme, faites vos demandes en ligne !

Plus besoin de se déplacer en mairie, ni d'exemplaires papier à imprimer, avec le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU), vous pouvez désormais déposer certaines demandes d'autorisation d'urbanisme en ligne :

- Certificats d'Urbanisme d'information (CUa) et d'opération (CUb)
- Déclarations préalables de division
- Permis d'aménager



1 Connectez-vous sur www.troyes-champagne-metropole.fr rubrique Habiter Vivre / Urbanisme



2 créez un compte ou connectez-vous



3 Consultez le plan local d'urbanisme (le zonage et le règlement)



4 Formulez votre demande d'autorisation d'urbanisme en envoyant les pièces requises dans les formats spécifiés



5 Vous recevez l'accusé de réception



6 Suivez l'évolution de votre dossier en temps réel sur votre compte

À noter : Le dépôt en mairie du lieu du projet, de toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme, est toujours possible, soit directement, soit par voie postale.

► INVESTIR DANS L'ECLAIRAGE PUBLIC POUR LIMITER LES DEPENSES ENERGETIQUES

Après l'installation d'une horloge astronomique en 2021 (11 174 € HT), l'installation de 100 luminaires LED sur les avenues Jaurès et Guesde (90 000 € HT) en 2022, 9 LED rue Sarrail (31 000 € HT), 30 luminaires LED pour le parking rue Maréchal Leclerc, rue Leclerc et Eco quartier du Moulinet (88 600 € HT), l'installation de 101 luminaires LED (60 000 € HT), en 2022 des Rues Roger Salengro, Docteur Roux, Pierre Curie, Pasteur, Georges Clémenceau, Avenue des Tirverts, Impasse Marguerite et Roger Charié, parkings Ile Beauséjour, Mairie, Eglise et Salle des fêtes, plusieurs phases sont programmées pour achever le passage aux 100 % LED sur toute la ville :

- Terrain n° 3 du stade Henri Jacquot : 8 luminaires LED (18 000 € HT) sont en cours
- L'équipement des mâts restant soit près de 600 luminaires sera réalisé durant l'année 2023 pour un investissement de plus de 437 000 € HT.



Ces travaux ont été confiés au Syndicat départemental d'énergie de l'Aube (SDEA), qui après une étude d'éclairage, a remplacé les appareils existants par des luminaires en fonte d'aluminium équipés de LED de rendu « blanc chaud », qui permettent un éclairage qualitatif, uniforme – et de la consommation d'énergie – pour une partie de la nuit. Ils fonctionnent à 70% de leur puissance toutes les nuits entre 22h et 6h.

Outre cette amélioration de l'efficacité énergétique de l'éclairage public la nouvelle installation est conforme à la récente réglementation relative à la limitation des nuisances lumineuses (Loi Grenelle II).

La mairie a fait le choix de maintenir l'éclairage public sur toute la ville. Dès lors le recours à la technologie des LED permet de maintenir un fonctionnement de l'éclairage public toute la nuit, permettant d'éclairer juste et de conjuguer les enjeux sociétaux et sécuritaires. L'éclairage public assure la sécurité, la sûreté et la commodité du passage dans les rues, quais, places et voies publiques.

► Ouverture du cinéma d'art et essai utopia



Ouvert depuis fin décembre 2022, le cinéma d'art et essai UTOPIA vient compléter l'offre culturelle et cinématographique de notre Département.

C'est le premier éco-cinéma français qui s'est ouvert à Pont-Sainte-Marie.

Piloté et porté par Anne FAUCON, ce 7ème cinéma d'art et essai du réseau UTOPIA est construit au cœur de l'éco-quartier du Moulinet. Sa spécificité : une construction en ossature bois et une isolation paille, unique en France. Il est également équipé de panneaux photovoltaïques, d'une chaufferie biomasse et de toilettes sèches. Doté de 4 salles, dont une réservée à l'éducation à l'image des enfants et adolescents, il va compléter la politique culturelle de la Ville. Ce cinéma propose une programmation originale et diversifiée composée de petites et moyennes pro-

ductions indépendantes pour un total de 298 places. N'hésitez pas à découvrir ce magnifique endroit !

Tarif unique de 7 €
et un tarif réduit de 4.50 €

Informations pratiques :

03.25.40.52.90

11 rue du Moulinet,
10150 Pont-Sainte-Marie

Entrée Parking : rue Maréchal Leclerc

Site Internet :

<http://www.cinemas-utopia.org/pontsaintemarie/>

Magazine « La Gazette » disponible en ligne, au cinéma, ainsi que dans des points de dépôts.



► UN SERVICE DE PORTAGE DE LIVRES À DOMICILE

Afin d'être au plus proche de sa population et plus particulièrement des personnes en difficultés et en incapacité de se déplacer (personnes handicapées, malades, seniors), le service de la médiathèque met en place un dispositif de portage de livres qui participe à la lutte contre l'isolement et permet d'assurer une veille sociale.

Livres, CD audio, DVD... L'objectif est de faciliter l'accès à la culture pour les personnes non mobiles, mais également de rendre visite régulièrement à un public parfois fragilisé et isolé.

Ce service est totalement gratuit et les livraisons sont assurées toutes les semaines et le samedi à partir de 10h00 (sauf au mois d'août).

Ce service reste également en lien étroit avec le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) afin de favoriser le bien-être des seniors Maripontains, mais également pour repérer, signaler et accompagner les habitants qui rencontrent des difficultés.

Pour plus d'informations, prendre contact auprès de la médiathèque (10 avenue Michel Berger, Pont-Sainte-Marie) - 03 25 82 81 28
mediatheque@pont-sainte-marie.fr

► « Prenez, lisez, échangez »

La culture en libre-service s'est installée avec une toute première boîte à livres au cœur de la ville.

Cette boîte à livres a été réalisée conjointement par l'association l'Outil en Main et les services techniques de la commune. Elle est installée à l'entrée de l'éco-quartier du Moulinet.

Elle a été confectionnée à partir d'un distributeur de Coca-Cola, son mécanisme frigorifique a été retiré pour laisser place à un coffrage en bois.

Destinée à tous, chacun peut y déposer, emprunter, garder ou remettre des livres gratuitement.

L'accès aux livres est une priorité pour l'équipe municipale, dont l'objectif est de favoriser les échanges autour de la lecture entre Maripontains.

En effet, les livres sont un levier essentiel dans l'éducation et l'émancipation. Ils permettent également de faire une passerelle vers la médiathèque communale. C'est aussi un projet solidaire qui favorise le lien social, encourage une économie du partage et développe une démarche éco-citoyenne.

Ce système de gratuité et d'échange est fondé sur le civisme et le partage. Tous les livres (romans, BD, albums, documentaires, magazines...) sont les bienvenus.

Mode d'emploi de la boîte à livres :

> **Je dépose** un livre en bon état.

> **J'emporte** un livre ou je le lis sur place.

> **Je ramène** le livre que j'ai terminé.

> **Je ne dépose pas** les livres de la bibliothèque.

> **Je referme** la boîte à livres après utilisation.

Cette boîte est accessible sans abonnement ni inscription, 7j/7 et 24h/24.



► SAISON CULTURELLE MOSAÏQUE

Depuis septembre 2022, la commune de Pont-Sainte-Marie a innové en lançant sa première saison culturelle « Mosaïque ».

UN PROGRAMME ÉCLECTIQUE

Toute l'année, de nombreux rendez-vous sont proposés au public Maripontains et Aubois. L'objectif est de favoriser les rencontres avec les habitants, ainsi que de partager des moments joyeux et populaires, tout en faisant rayonner notre territoire au-delà de ses frontières.

Au programme : de la musique, du théâtre, des spectacles, des expositions... pour une saison éclectique ouverte à tous.

Des spectacles professionnels et de qualité sont proposés à la jeunesse et tout public, la saison s'adresse à

un public large, de la petite enfance aux adultes. Avec des compagnies, chanteurs et artistes locaux, la commune souhaite mettre en avant des talents issus de la scène régionale. Les divers univers artistiques animeront ces prochains mois, afin de proposer aux habitants des moments de grande émotion.

Cette offre culturelle riche et diversifiée s'enrichira d'année en année, en s'ouvrant à de nouvelles pratiques. Elle sera également agrémentée des événements organisés par nos partenaires associatifs, par l'école de musique, ainsi que la médiathèque communale qui proposeront également différents temps forts.

Le programme culturel est disponible à l'accueil de la Mairie (Place Langlois), ainsi qu'à l'accueil de la Maison de l'Animation et de la Culture (10 avenue Michel Berger) – ou sur le site Internet de la commune : www.pont-sainte-marie.fr

Jusqu'à fin 2023, la commune vous propose plusieurs temps forts, autour de la Fête de l'Été, du cinéma en plein air, des Journées Européennes du Patrimoine, de l'exposition « La planète aujourd'hui et demain » et bien d'autres rendez-vous !



► Dessiner l'avenir avec l'unesco

À l'occasion du Concours International d'Arts Plastiques « Graines d'Artistes du Monde Entier », la commune s'associe régulièrement à l'Institut Mondial d'Art de la Jeunesse – Observatoire de l'UNESCO (IMAJ) de Troyes pour proposer des expositions itinérantes.

Au mois de novembre 2022, des tableaux réalisés par des jeunes issus du monde entier et âgés de 3 à 25 ans ont été exposés à la Maison de l'Animation et de la Culture. Ce concours « Graines d'Artistes du Monde Entier » a pour objectif de promouvoir la pratique artistique parmi les enfants et les jeunes du monde, dans le but de les réunir autour d'une action internationale commune.

Cette exposition « Où va-t-on » a permis à une trentaine de jeunes d'exprimer par le dessin leur vision de l'avenir. Si les aspirations des enfants varient d'un pays à l'autre, un certain nombre de tendances générales émergent de ces œuvres, notamment sur l'avenir de la planète, l'environnement, les animaux, les guerres, mais aussi la solidarité, la famille et l'entraide.

Une vingtaine de jeunes de l'accueil de loisirs et de l'animation de rue de Pont-Sainte-Marie se sont joints à ce projet avec des dessins sur le développement durable. Encadrés par un artiste recruté par l'IMAJ, les enfants ont pu découvrir plusieurs techniques artistiques le temps d'une demi-journée.



► UN TRÉSOR POUR L'HUMANITÉ

À partir d'octobre 2023, à l'occasion des 30 ans du Concours International d'Arts Plastiques « Graines d'Artistes du Monde Entier », l'IMAJ organise un événement exceptionnel sur tout le département de l'Aube, avec pas moins de 30 expositions. Ces 30 expositions porteront chacune sur une thématique du concours « Un trésor pour l'humanité » et seront organisées tout au long de l'année. La commune de Pont-Sainte-Marie accueillera le projet en automne 2023, avec pour sujet : « La planète aujourd'hui et demain ». Le circuit comprendra les communes de la Chapelle-Saint-Luc, Creney-près-Troyes, Saint-André-les-Vergers et Troyes. Cet événement soutenu par le Département de l'Aube sera l'occasion pour le public de visiter les expositions dans cette zone géographique Auboise. Des projets pédagogiques en lien avec les écoles, ainsi que les centres de loisirs permettront de favoriser la rencontre et les échanges artistiques.



l'association
MERCY JOHNNY

la Ligue Contre le Cancer

la ville de
PONT STE MARIE

Vous invitent aux ...

Festy Days Hallyday

Uniquement sur réservations

concerts, exposants: (peintres, photographes, auteurs,...) dédicaces... stands bijoux, clubs de Bikers...

20 & 21 MAI 2023
Salle des Fêtes de Pont Ste Marie (10150) Réservations au: 06.78.37.13.20

Entrée: 15€ (10€ membres MERCI JOHNNY) (dimanche: entrée gratuite)
Ouverture des portes: samedi à 14h, dimanche à 10h

► FESTY DAYS HALLYDAY

Avec l'association « Merci Johnny », venez participer à un week-end Rock'n Roll, autour de l'idole des jeunes, avec animations et concerts, au profit de la Ligue contre le Cancer de l'Aube. Pierre Billon et de nombreux amis de Johnny HALLYDAY seront présents pour célébrer les 80 ans de l'artiste !

Samedi 20 mai :

- > Stands – prestations musicales – diffusion des grands moments des tournées et concerts – rencontres avec des artistes auteurs pour Johnny, compositeurs, peintres, photographes, amis proches de Johnny - Concert avec Johnny B.
- > Restauration rapide sur place, boissons, tombola...
- > Entrée à 15€ (10€ sur présentation de la carte MERCI JOHNNY 2023).
- > Uniquement sur réservation au 06.78.37.13.20
- > Stade Henri Jacquot - rue Georges Clemenceau, Pont-Sainte-Marie

Dimanche 21 mai :

- > vide-greniers vintage, stands dédicaces artistes, bourse aux disques...
- > Entrée libre et gratuite
- > Salle des Fêtes – 2 rue Georges Clemenceau, Pont-Sainte-Marie



► Un livre sur la ville pour les curieux des trésors patrimoniaux et historiques

La Ville de Pont-Sainte-Marie sous la houlette de Christian Coste, conseiller délégué au patrimoine et son comité de lecture, ont publié l'ouvrage « Si Pont-Sainte-Marie m'était contée ».

PONT-SAINTE-MARIE, UNE VILLE D'HISTOIRE

Ce livre exclusivement dédié à l'histoire de Pont-Sainte-Marie vous accompagne dans une grande promenade au long de la commune et vous conte ses mille et une anecdotes exprimant joies, peines et petites histoires qui ont contribué à la grande Histoire des populations.

À travers ce livre, vous partirez en balade dans les rues, chemins et autres voies de Pont-Sainte-Marie, et découvrirez son histoire à travers personnages, événements, constructions...

Comme pour toutes les communes, la grande Histoire de France et la petite Histoire locale sont venues nourrir l'existence de ce lieu de vie en perpétuelle évolution. Plongez dans les racines de la commune, à travers ses épreuves de guerres comme de fêtes.

Vous découvrirez l'évolution de la Ville au fil des années. Du bronze ancien aux magasins d'usines, voyez comment un camp précaire au bord de l'eau est devenu, en 4 000 ans, une ville prospère.



UN PROJET COMMUN QUI VOIT LE JOUR

Christian Coste, Conseiller municipal délégué au Patrimoine, retrace régulièrement l'histoire de la commune à travers des montages vidéo présentés durant la Semaine Bleue. Régulièrement, les participants expriment l'intérêt d'en faire un ouvrage qui rassemblerait tous ces éléments de recherches. Ainsi, est venue l'idée de réaliser un ouvrage dédié au patrimoine Maripontain.

Pour mener à bien ce projet et recueillir l'ensemble des éléments qui constituent ce livre, un groupe de pilotage a été mis

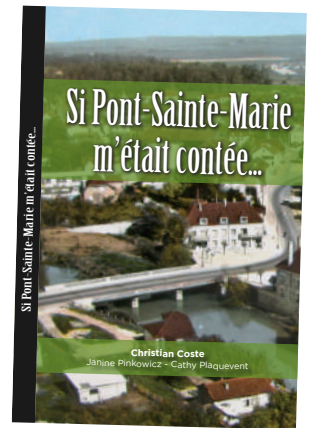
en place. Ce comité de lecture, composé de Christian Coste, Janine Pinkowicz et Cathy Plaquevent, élues municipales, a permis de proposer un contenu sous forme de balades au fil de la commune.

Cependant, ce projet n'aurait pas pu éclore sans la rencontre avec Gaëlle Dargier, écrivain public, qui a retranscrit les recherches de Christian Coste, dont plus de 4 heures de vidéo, afin de les transformer en un livre.

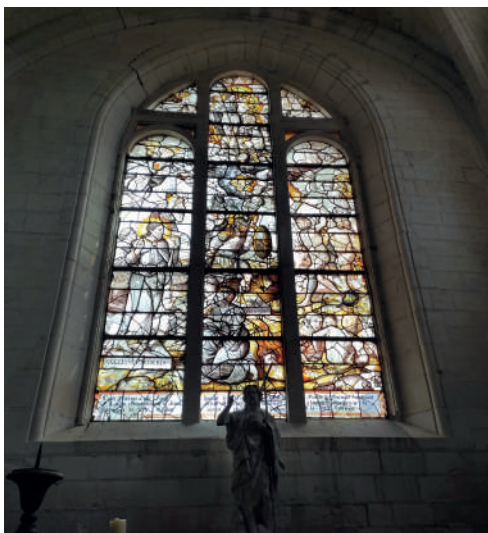
Après neuf mois de réunions, mise en forme, lecture, relecture, approbation, contradiction... mais également neuf mois de partage au sein d'un groupe dynamique et passionné, ce projet voit enfin le jour.

Cet ouvrage de 160 pages qui retrace l'histoire et le patrimoine Maripontain est composé d'anecdotes et d'illustrations sous forme de balades. Ce livre est accessible à tous et manipulable pour se promener avec, précis pour aller plus loin dans la connaissance du passé de notre commune. Des plans et des images éclairent les explications.

L'ouvrage est mis en vente au tarif de 10€ et disponible à la mairie de Pont-Sainte-Marie (Place Langlois).



► Une cagnotte en ligne pour restaurer un vitrail de l'église



La ville, en lien avec la Fondation du Patrimoine, lance un appel aux dons, sur une plateforme participative, pour la restauration d'un vitrail phare de l'église Notre Dame de l'Assomption.

Reconstruite au XVI^e siècle sur une ancienne chapelle romane, il aura fallu 100 ans de persévérance à travers les guerres de religion, les épidémies et les aléas climatiques, pour arriver à ce chef-d'œuvre qu'est l'église de Pont-Sainte-Marie. Une nef bordée de deux collatéraux, éclairée par une vingtaine de verrières, parées, pour certaines, de vitraux du XVI ou du

XIX^e siècle. De nombreux tableaux et une statuare de la même époque constituent une part des trésors de l'église.

UN VITRAIL AU THÈME UNIQUE DANS L'AUBE

La baie n° 20 a suscité de nombreux intérêts d'étude notamment par l'originalité de son thème : la lutte allégorique entre catholiques et protestants. La dernière mise en valeur littéraire date de juin 2013, à l'occasion de la publication du livre d'inauguration de la « Cité du vitrail ». Cette année, elle est référencée dans la route du vitrail, créée par le département. L'inscription, en bas du vitrail, nous renseigne sur l'époque, XVI^e siècle, et les hommes qui ont passé la commande.

La baie en grisaille et jaune d'argent éclaire les fonts baptismaux au fond de l'église, côté sud. La dernière intervention sur ce vitrail remonte à la fin du XIX^e tandis que le vieillissement de l'œuvre entraîne des désordres qui deviennent extrêmes et menacent de ruine ce chef-d'œuvre.

Ce vitrail est devenu une identité communale par l'originalité de son thème, unique dans le département, reconnu et développé de nombreuses fois dans des sujets d'études ou de thèse. La technique de réalisation est également remarquable et reste un exemple de savoir-faire local. Cette verrière fait partie des trésors de l'église de Pont-Sainte-Marie et son histoire

est régulièrement présentée lors de visites guidées.

APPEL DE FONDOS

La pérennisation du patrimoine local est l'une des missions de la commune. C'est un challenge glorieux, mais financièrement très lourd à porter, ce qui nécessite une participation d'un grand nombre de financeurs pour entretenir l'œuvre de nos anciens aux profits des générations à venir.

Compte tenu de l'intérêt historique et patrimonial de la baie 20, la Fondation du patrimoine a accepté d'accompagner la ville dans son appel à mécénat pour aider à financer ce grand projet.

Le coût des travaux envisagés est de 73 625 € HT. Un appel aux dons est lancé pour soutenir cet investissement.

Pour sauver ce chef d'œuvre du XVI^e siècle, votre soutien est indispensable pour la restauration de la baie 20 de l'église de Pont-Sainte-Marie.

Si vous souhaitez soutenir ce projet de restauration, voici le lien de la cagnotte : <https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/vitrail-eglise-notre-dame-de-l-assomption-pont-sainte-marie>

► Les arbres remarquables, un patrimoine à protéger



La France dispose d'un patrimoine arboré exceptionnel. Certains arbres créent parfois un véritable choc émotionnel lorsqu'on les découvre. Impressionnants par leur âge ou dimension, passionnants par l'histoire, les vies ou les légendes dont ils sont porteurs, surprenants par leur forme ou leur emplacement, ce sont des **ARBRES REMARQUABLES**.

L'association A.R.B.R.E.S réunit les amateurs, professionnels et scientifiques passionnément amoureux des arbres. Elle s'est donnée pour objectif essentiel de les protéger, les sauvegarder, favoriser les recherches les concernant, faire prendre conscience de la valeur patrimoniale de ces monuments végétaux. Qu'ils soient forestiers ou campagnards, ruraux ou urbains, isolés ou reliés à leurs semblables.

Le Label « Arbre remarquable de France » est attribué par l'association A.R.B.R.E.S à des collectivités ou des particuliers qui œuvrent pour la sauvegarde d'un arbre exceptionnel. Les arbres labellisés sont répertoriés sur une carte interactive publiée sur le site Internet : www.arbres.org.

À l'heure où la protection de l'environnement est devenue une question centrale dans notre société A.R.B.R.E.S y tient une place essentielle. En aidant cette association à but non lucratif, vous participez à la sauvegarde et à la reconnaissance de tous les arbres remarquables de France.

En l'an 2000, l'association a créé un label, « Arbre remarquable de France », puis un deuxième, « Ensemble arboré remarquable ». Ces deux labels permettent d'identifier, de recenser, de protéger, de sauvegarder et de faire connaître les arbres remarquables sur tout le territoire français. Grâce à son réseau de correspondants répartis dans chaque

département, l'association examine les critères physiques, biologiques, esthétiques et culturels des candidats. 20 ans plus tard, ces labels sont reconnus par l'ensemble des acteurs et ce sont plus de 700 arbres qui sont labellisés dans toute la France. En 2021, le secrétariat d'État à la Biodiversité leur a accordé son soutien officiel.

UN ARBRE REMARQUABLE AU PARC LEBOCEY

Depuis 2018, une cèpée de tilleul du parc Lebocey a été labellisée « Arbre remarquable » par l'association nationale A.R.B.R.E.S.

Situé au cœur du parc Lebocey, cet arbre se caractérise par sa hauteur de 40 mètres, mais également par plusieurs brins.

Le parc Lebocey est également riche de ses parcelles boisées, sa prairie, sa mare. Mais aussi par toutes ses sortes d'espèces de fleurs, d'arbres, d'insectes, d'oiseaux ou de mammifères. C'est un endroit idéal pour les amoureux des promenades et de la nature.

Pour plus d'informations :
Joël Gilbert, Correspondant
départemental association A.R.B.R.E.S
06 60 31 83 85
arbresremarquablesaube@gmail.com
arbresremarquablesaube.gogocarto.fr

► PLACE D'ARMES CLAUDE NICOLAS DUPONT



Pour rappeler et transmettre l'histoire de Claude Nicolas Dupont, Grognard de l'Empereur et maripontain, la ville a inauguré à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, une nouvelle place à son nom, le dimanche 18 septembre 2022, au Camp du Moulinet.

Pour rappel, Claude Nicolas Dupont est un Maripontain et Soldat Napoléonien, il est né en 1789 et a grandi à Pont-Sainte-Marie, pendant la Révolution française.

À l'âge de 18 ans, il devient soldat dans l'armée napoléonienne et participe aux campagnes d'Allemagne, d'Autriche, d'Espagne et de Russie. En 1812, il part pour la Russie et sera blessé à la bataille de Krasnoë. En reconnaissance de son engagement au combat, il est nommé sergent et reçoit la Légion d'honneur à Dresde. Il continue ensuite sa route vers la France. En 1814, il est de nouveau blessé au combat à Épinal. Après 7 années de guerres, à l'âge de 26 ans, Claude Nicolas Dupont revient à Pont-Sainte-Marie et est élu au Conseil municipal où il restera pendant 40 ans. Claude Nicolas Dupont reçoit la médaille de Ste Hélène, attribuée aux soldats des campagnes Napoléoniennes. En reconnaissance d'une vie passée au service de la Nation et de sa commune, la Ville lui a attribué une sépulture patrimoniale, en 1981, au cimetière de Pont-Sainte-Marie. Ce dimanche 18 septembre 2022, la commune lui a rendu hommage en attribuant une place à son nom, au quartier du Moulinet. À cette occasion, Pascal Landréat, Christian Coste, Conseiller municipal délégué au patrimoine, Catherine Brégeaut, Conseillère Départementale et Jacky Raguin, premier Vice-président de Troyes Champagne Métropole et Maire de Creney-près-Troyes ont dévoilé la plaque en l'honneur de Claude Nicolas Dupont.

► UN CIMETIERE RICHE EN PATRIMOINE

Le Printemps des cimetières est un événement national dédié exclusivement au patrimoine funéraire. Le temps d'un week-end, les acteurs du patrimoine sont invités à proposer des animations à destination du public. L'objectif de l'événement est de faire découvrir les richesses patrimoniales méconnues des cimetières.

Le Printemps des cimetières permet d'aborder des sujets très variés, tel que l'écologie, les savoir-faire, l'architecture funéraire, la symbolique... Pour cette année 2023, la thématique retenue est « Cimetières et symboles ». À cette occasion, Christian Coste, Conseiller municipal Délégué au Patrimoine et Cyril Clausier-Govindin, Conseiller

municipal feront découvrir l'histoire du cimetière de Pont-Sainte-Marie et ses différentes symboliques funéraires à travers des visites guidées. Le public pourra découvrir les symboles gravés dans la pierre, les ornements en fonte, les décors en céramique, l'icônographie des vitraux, retracer le parcours des morts pour la France, mais également découvrir les significations religieuses ou profanes.

Venez découvrir les symboles sur la mort et sur la vie de ceux qui y reposent au cimetière de Pont-Sainte-Marie, le samedi 13 et le dimanche 14 mai, à 14h30 au cimetière de Pont-Sainte-Marie, rue Anatole France - Entrée libre et gratuite.



► Une antenne maripontaine pour les enfants en situation de handicap



Les associations « Vice Vers' Love », « Les Arts Confondus » et « Autisme Et Cetera », chapeautées par l'Artiste Yves Romao, ont mutualisé leurs compétences afin d'ouvrir un centre dans le Val-de-Marne : « La Maison Gentillienne », dédié aux enfants autistes. Ce centre allie les suivis thérapeutiques, le sport et les arts.

Depuis début juillet 2022, une antenne a pu voir le jour à la Maison de l'Animation et de la Culture de Pont-Sainte-Marie.

Financée par l'ANCT et la Ville, cette antenne permet aux enfants en situation de handicap de s'exprimer à travers des ateliers artistiques.

Durant quelques heures, des enfants entre 9 et 16 ans se retrouvent par petit groupe autour de diverses activités (musique, graff, danse...), encadrées par les membres de l'association et par des professionnels.

Ces ateliers permettent de développer le sens artistique de chaque enfant, de révéler et mettre en avant leur personnalité, de favoriser leur estime de soi, mais également de leur faire découvrir d'autres univers. Ainsi, ils travaillent sur la concentration, l'écoute et l'imagination.

Votre enfant est en situation de handicap ? Vous souhaitez l'inscrire à ces ateliers artistiques gratuits ? Prenez contact avec la Maison de l'Animation et de la Culture.

Maison de l'Animation
et de la Culture :
10 avenue Michel Berger,
Pont-Sainte-Marie
03 25 82 81 29
mac@pont-sainte-marie.fr

► Graine de famille : un lieu d'accueil enfants-parents

Depuis le 27 février, un Lieu d'Accueil Enfants Parents a ouvert ses portes à la Maison de l'Animation et de la Culture.

Le LAEP, nommé « Graine de famille » est un espace collectif de valorisation et de soutien des parents qui permet d'accompagner les enfants et parents dans leur rôle.

Ce lieu d'échange permet aux enfants d'acquérir progressivement leur autonomie, de découvrir les règles de vie, de rencontrer d'autres parents et enfants, mais également de partager des moments de jeux. Concernant les parents, il s'agit d'un lieu de rencontre avec d'autres parents et professionnels de l'enfance. Ce temps d'échange permet de valoriser leurs compétences parentales, rompre l'isolement, tout en découvrant leur enfant dans un autre contexte.

« GRAINE DE FAMILLE » est située au cœur de la Maison de l'Animation et de la Culture, au sein de la médiathèque, ce lieu d'accueil gratuit et anonyme est réservé aux futurs parents, parents et grands-parents d'enfants entre 0 et 4 ans.

Il offre un espace convivial de jeux libres, de rencontres et d'échanges dans une perspective de prévention et de socialisation, dans le respect des différences avec une mixité sociale et culturelle, sans aucune visée thérapeutique ni éducative.

Les accueillantes sont des professionnelles formées à l'accueil des familles et sont présentes pour écouter et faciliter les échanges entre les enfants et les adultes le lundi de 09h00 à 12h00 (hors vacances scolaires).



À compter du 3 mai 2023, le LAEP ouvrira ses portes tous les mercredis à l'école élémentaire de Pont-Sainte-Marie, de 14h00 à 17h00. Aucune prise de rendez-vous n'est nécessaire, l'accueil se fait gratuitement de façon anonyme.

► Ateliers sport-santé pour les seniors

L'association Akhilleus propose des séances de sport-santé à la Maison de l'Animation et de la Culture.

L'association Akhilleus, spécialisée dans le travail biomécanique propose différents cours de sports (Pilate, cross-training, yoga...) qui ont pour objectif de mettre à la portée de ses adhérents des techniques de travail postural, de renforcement musculaire, de développement de la souplesse, de la coordination et de la concentration. L'association intervient sur la commune autour de deux ateliers :

- Atelier effervescence (tous les jeudis, à 09h00)
- Atelier postural doux (tous les jeudis, à 10h15)

Ces séances sont gratuites et prises en charge par le Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS), elles sont réservées aux seniors Maripontains.



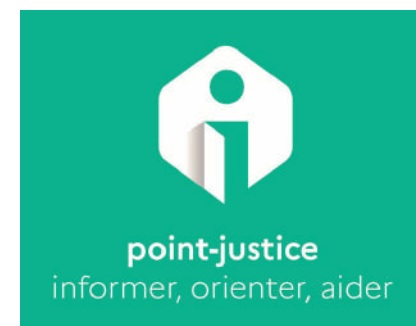
Les inscriptions s'effectuent
auprès d'Akhilleus :
09 73 66 90 59
contact@akhilleus.fr
www.akhilleus.fr

► POINT DE JUSTICE À DESTINATION DES SÉNIORS

Le Conseil départemental de l'accès au droit (CDAD) de l'Aube et l'EHPAD le Domaine de Nazareth situé à Pont-Saint-Marie, continuent de proposer des permanences juridiques mensuelles au sein de la structure.

Elles sont accessibles à tous les résidents et personnel de l'établissement, ainsi qu'aux seniors habitant Pont-Sainte-Marie. Les permanences confidentielles et gratuites, sont tenues par un juriste du CDAD qui répond à toutes vos questions juridiques (ex : droit du logement, de la famille, des tutelles, des successions...). Il ouvre éventuellement l'accès à d'autres services proposés gratuitement par le CDAD : consultation auprès d'auxiliaires de justice (avocats, notaires, huissiers de justice), appel à un écrivain public pour accompagner la rédaction des courriers juridiques ou les démarches administratives sur Internet...

Prise de rendez-vous
obligatoire par mail à
nazareth@hcs-sante.fr
ou au 03 25 83 22 83.



◀ ART-THÉRAPIE : MIEUX- ÊTRE GRÂCE À L'ART ▶

Depuis 1 an, des Maripontains se retrouvent régulièrement pour passer des moments conviviaux à la Médiathèque communale, en participant à des ateliers créatifs de peinture, animé par Brigitte EMONET, Art-Thérapeute.

À travers la peinture, les participants peuvent libérer leur parole, mais également mettre des mots sur un mal-être afin de soulager dans un premier temps et d'apporter des réflexions sur des solutions. Ces ateliers se déroulent en petit groupe et permettent de créer du lien tout en luttant contre l'isolement.

Prochaines séances :

9 et 23 mai (réservations recommandées - places limitées)

Vous souhaitez participer aux séances
d'art-thérapie ?

Prenez contact auprès de la Maison de
l'Animation et de la Culture

10 avenue Michel Berger,
Pont-Sainte-Marie

03 25 82 81 29



PONT-SAINTE-MARIE



À partir du
1^{er} janvier 2023

INFO COLLECTES 2023

**N'OUBLIEZ PAS
DE SORTIR VOS DÉCHETS**

- LA VEILLE AU SOIR
POUR LES COLLECTES DU MATIN
- AVANT MIDI
POUR LES COLLECTES
DE L'APRÈS-MIDI

ORDURES MÉNAGÈRES

MARDI

après-midi



TRI SÉLECTIF

VENDREDI

matin



DÉCHETS VÉGÉTAUX

MARDI matin

du 04/04 au 28/11

Collectes hivernales
mardi 17 janvier
mardi 14 mars
mardi 12 décembre



POUR TOUTE INFORMATION, CONTACTER
LE SERVICE GESTION ET COLLECTE DES DÉCHETS

03 25 45 27 30 - collecte.dechets@troyes-cm.fr
troyes-champagne-metropole.fr



COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES ET RAPPEL DES CONSIGNES DE TRI

La collecte des déchets relève de la compétence de l'agglomération Troyenne (Troyes Champagne Métropole). Depuis mai 2022, un changement de fonctionnement de collecte des déchets a eu lieu. Désormais, il n'y a plus de secteur EST et OUEST, les déchets sont ramassés le même jour pour l'ensemble de la commune.

COLLECTE DES DÉCHETS 2023

- Ordures ménagères : mardi après-midi
- Tri sélectif : Vendredi matin
- Déchets végétaux : Mardi matin

POUR RAPPEL, CONCERNANT LE TRI SÉLECTIF :

Depuis Janvier 2023, les consignes de tri ont été simplifiées par Troyes Champagne Métropole (TCM). Désormais, tous les emballages (carton, plastique, métal), bien vidés et non lavés, iront dans le sac jaune ou le bac jaune (pour les logements collectifs).

L'objectif est de développer le recyclage des emballages en plastiques qui n'étaient pas recyclés jusqu'à maintenant (films, pots, barquettes, tubes, sachets...) auprès des 67 communes de Troyes Champagne Métropole.



La Mairie de Pont-Sainte-Marie lutte contre la divagation des chiens et chats errants.

L'article L. 211-19-1 du Code rural interdit de laisser divaguer sur la voie publique les animaux domestiques comme les animaux sauvages apprivoisés. Confronté à des chiens ou chats errants, le maire est habilité à intervenir au titre de son pouvoir de police générale et d'un pouvoir de police spéciale que lui confère le Code rural.

La Communauté d'agglomération de Troyes Champagne Métropole (TCM) a créé un service commun pour la capture et la mise en fourrière des

animaux (chiens et chats) errants. Une prestation de fourrière animale est également obligatoire.

Une fois capturé, l'animal doit être examiné par un vétérinaire dûment agréé préalablement à sa mise en fourrière, voire en refuge.

Les frais de capture, de soins vétérinaires et de garde sont facturés aux propriétaires lorsque ceux-ci sont identifiés. À défaut, la Communauté d'agglomération assume ces charges obligatoires, la participation forfaitaire des communes recouvrant quant à elle, les frais de structure pour un service à disposition 24H/24H et 7jours/7.

CHATS ERRANTS

Concernant les chats errants, la municipalité s'engage depuis de nombreuses années à faire procéder à la capture, à la stérilisation et à l'identification des chats errants non identifiés, en état de divagation, sans propriétaire ou sans détenteur, préalablement à les relâcher dans les mêmes lieux.

Afin d'éviter la prolifération de chats errants sur

la commune, la Ville organise régulièrement des campagnes de stérilisation. En effet, à plusieurs reprises, les services de la mairie ont été alertés par des riverains à propos de l'errance de nombreux chats. Ces animaux, la plupart du temps sans maîtres, prolifèrent à une grande vitesse. Un couple de chats non-stérilisés peut engendrer jusqu'à 20 000 descendants en 4 ans. Il est donc impératif de maîtriser cette prolifération !

Un salarié de la ville s'occupe de capturer les animaux, de les emmener chez un vétérinaire qui fait le nécessaire afin d'éviter leur reproduction intensive. Il veille également à nourrir régulièrement les chats identifiés au nom de la ville dit « chats libres » sur différents points de nourrissage.

VOUS AUSSI, AGISSEZ !

La Ville seule ne peut pas résoudre ce problème. Vous aussi vous pouvez apporter votre pierre à l'édifice en rendant votre chat stérile. Les propriétaires de chats doivent faire le nécessaire pour éviter cette nuisance en maîtrisant la reproduction de leur animal.

NE MANQUEZ AUCUNE ACTUALITÉ !

Soyez informés en temps réel sur les actualités de la commune grâce à notre page Facebook : @VilledePontSainteMarie, notre site Internet : www.pont-sainte-marie.fr, ainsi que sur l'application mobile Maelis !

Abonnez-vous à notre page Facebook pour recevoir toutes les informations officielles de la mairie, les prochains rendez-vous, ainsi que l'actualité de nos écoles et commerces...

Cette page est également la vôtre ! Pour partager vos photos, illustrations ou contribuer au dynamisme de la commune, vous pouvez nous envoyer vos publications à : lise.berthelin@pont-sainte-marie.fr

Le bulletin municipal est également disponible et téléchargeable en version numérique, sur le site Internet de la commune !

MAELIS, LA SOLUTION SIMPLE, RAPIDE ET GRATUITE !

La commune de Pont-Sainte-Marie est également présente sur l'application Maelis ! Utile, rapide et innovante, cette application facilitera votre quotidien pour rester informé sur l'actualité et les événements près de chez vous !

- Tout sur votre commune : prenez connaissance de la composition du conseil municipal, des horaires d'ouverture, des modalités de contact...
- Un annuaire à portée de main : retrouvez facilement la liste des organismes, des associations et des commerces à proximité.
- Retrouvez les services publics : bibliothèque, CCAS, déchetterie, écoles...
- Restez informé : consultez et soyez notifié des dernières actualités publiées, des alertes en cas de coupures d'eau, d'électricité, de travaux...
- Consultez les bulletins municipaux : accédez aux bulletins publiés par votre collectivité et restez informé de la vie municipale.
- Participez à la vie locale : contribuez vous-même aux choix importants de votre territoire en participant aux sondages proposés par votre commune.



Retrouvez les événements et l'actualité :

- 🌐 **SITE WEB** : www.pont-sainte-marie.fr
- 📘 **FACEBOOK** : @Ville de pont-sainte-marie
- 📱 **APPLICATION MAELIS** : Commune de Pont-Sainte-Marie



Comment ça fonctionne ?

- Téléchargez l'application Maelis (disponible sur App Store et Google Play)
- Recherchez votre collectivité en tapant son nom
- Abonnez-vous et activez les notifications pour ne louper aucune actualité !

DES BORNES DE RECHARGES ÉLECTRIQUES PRÈS DE CHEZ VOUS

Afin d'encourager l'utilisation de véhicules moins polluants et de mutualiser les usages, la Ville de Pont-Sainte-Marie a équipé son territoire de 4 bornes de recharges pour voitures électriques. Acteur de la transition énergétique, le Syndicat Départemental d'Énergie de l'Aube (SDEA) a déployé sur le département de l'Aube un réseau d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques ou hybrides rechargeables à disposition des usagers, abonnés ou occasionnels. Sur la commune de Pont-Sainte-Marie, 4 bornes de recharge sont implantées sur le parking du Beauséjour, à l'entrée du camp du Moulinet, ainsi

que sur le parking rue Maréchal Leclerc (en face du cinéma UTOPIA).

Les bornes sont équipées de 2 points de charge comprenant chacun :

- Une prise 22 kVA de type 2S pour une charge « accélérée »
- Une prise 3.7 kVA de type E/F (domestique) pour une charge « lente » utilisable aussi pour les vélos électriques.

Deux véhicules peuvent donc se recharger simultanément sur une borne. Pour plus d'informations sur la procédure d'utilisation, la localisation des bornes dans l'Aube, les modèles, puissances et tarifs :

<https://chargelec.sde-aube.fr/>



Besoin d'infos pratiques ? Être alerté ou signaler un incident ? Des démarches à effectuer ?

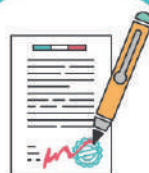


la solution simple, rapide et gratuite !

UN SERVICE APPROUVÉ
PAR VOTRE MUNICIPALITÉ



Mairie



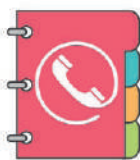
Démarches
en ligne



Actualités
et alertes



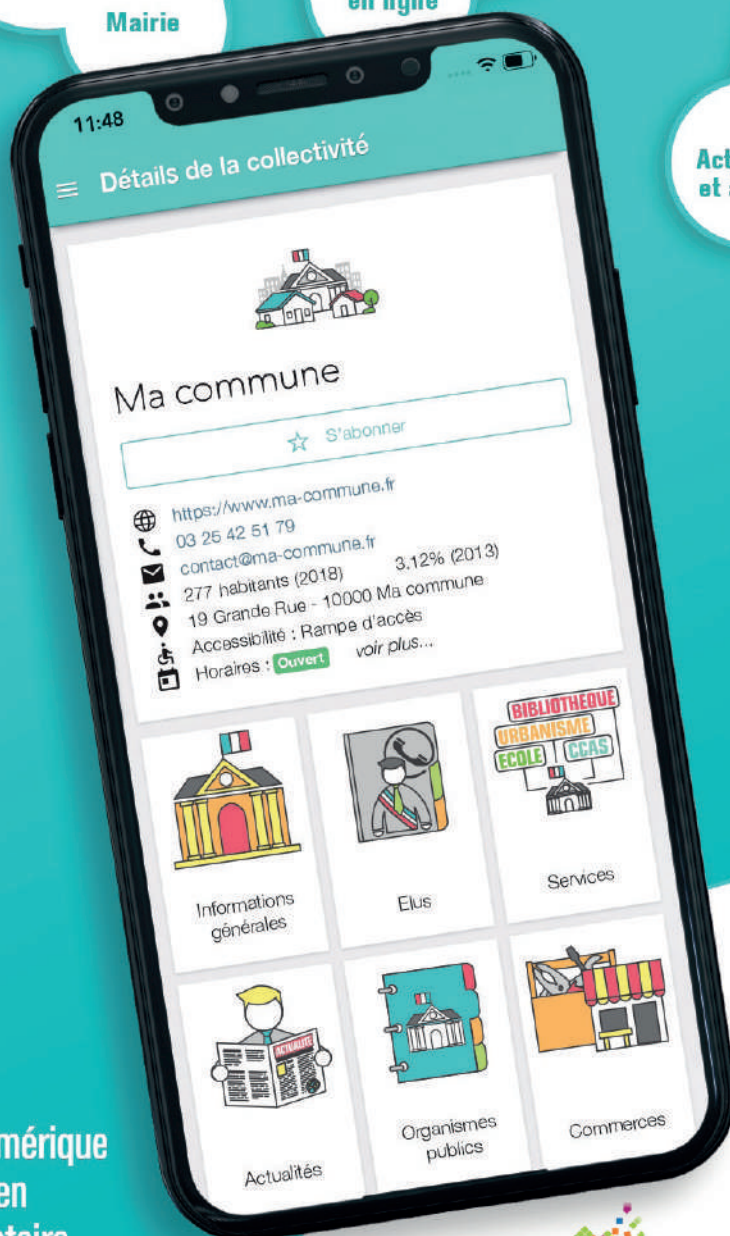
Services



Annuaire
public



Signalement



Bulletins
municipaux



Disponible sur
Google play

Disponible sur
App Store

Votre commune s'empare du numérique
en vous proposant ce moyen
de communication supplémentaire

Un service développé par  SPL XDEMAT

maelis.info